



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



**PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE
DU TERRITOIRE : DEVENEZ MÉCÈNE !**



Le Conservatoire d'espaces naturels
d'Auvergne est membre du réseau :



Sommaire

Le Forez, la montagne et l'homme	4
Les actions de préservation menées par le CEN Auvergne	6
Le projet de restauration des jasseries du Forez	8
Les projets à soutenir	10
Pourquoi nous soutenir	11



Edito

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne s'occuperait maintenant de bâti ?!

Non, notre cœur de métier – depuis plus de 40 ans – reste bien la protection et la gestion des espaces naturels ; **mais nous avons deux exceptions « de cœur » : la jasserie des Chaumettes et celle des Supeyres.**

La raison est d'abord historique. Lors de l'éclatement en 1989 de l'association qui possédait la jasserie des Chaumettes, le Conservatoire des paysages d'Auvergne (*devenu depuis Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne*) l'a mise dans ses valises. La raison n'était peut être pas totalement explicite à l'époque, mais **nous avons conscience d'avoir là quelque chose d'extraordinaire**, qui devenait de plus en plus rare : un témoignage de la vie rurale qui a façonné ces paysages dont nous lisons encore aujourd'hui la matrice.

Pourquoi cette jasserie là ?

- pour son architecture authentique (*toiture, fromagerie, organisation des pièces, mode de construction, savoirs faire etc*) ;
- pour l'organisation de l'espace dépendant d'elle, la serve (*dans le secteur c'est une des dernières bien visible*), le circuit hydraulique, les traces de la fumade,
- pour l'espace : les prairies, les zones humides et toute la vie autour,
- et le paysage !

Ce n'est pas seulement un bâtiment : c'est une histoire, c'est un terroir au sens fort du terme. Un bail emphytéotique passé sur sa petite sœur, la jasserie des Supeyres, nous en a donné également la responsabilité.

Nous avons vite été rattrapés par des questions matérielles prégnantes : comment financer l'entretien ? la restauration ? et surtout qu'en faire ? Il était impossible de leur redonner leur fonction première liée à l'élevage d'estive ; et il était impensable de vendre les Chaumettes, de la privatiser. Nous avons fortement conscience qu'elles avaient l'une et l'autre vocation à participer à un projet de territoire, collectif, nouveau, qui apporterait une autre forme de vie.

Le plan France Relance nous a permis de faire les travaux de sauvegarde nécessaires ; il nous reste alors à ancrer ces deux bâtiments dans un projet de territoire (*en ayant aussi en ligne de mire les jasseries de Colleigne, propriétés du CEN Rhône Alpes*). C'est ce que nous vous présentons dans cette plaquette, issu d'un travail mené avec le bureau d'études « Médiéval », spécialisé dans le développement local basé sur le patrimoine.

Pour y arriver nous avons besoin de vous : entreprises, acteurs économiques du territoire, élus, citoyens. C'est pour cela que nous vous invitons à participer à cette aventure, à vous impliquer en faveur du bien commun de votre territoire.

Eliane Auburger,
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne





Le Forez, la montagne et l'homme

Pour le randonneur, les monts du Forez constituent d'abord une vaste étendue sauvage. La bruyère règne en maître sur ces paysages dénudés : les hautes chaumes. C'est le pays des jasseries, haut lieu de la fabrication ancestrale des fourmes d'Ambert et de Montbrison. Pour le naturaliste, la mosaïque est plus complexe. Cette montagne abrite plusieurs milieux à la biodiversité singulière.

Des milieux naturels riches

Les étages montagnard et subalpin sont dominés par la lande à callune et myrtille. Des anciens prés de fauche, les fumades, marquent encore singulièrement le paysage. Sur ces terrains, l'estive des troupeaux, par des accords avec des agriculteurs, permet de garder les espaces ouverts.

Ces haut plateaux granitiques sont aussi caractérisés par la présence de zones humides et de tourbières, leur protection nécessite parfois une mise en défens. Tous ces terrains accueillent une flore relictuelle de l'époque glaciaire (droséra, grassette, andromède...).

Le versant auvergnat présente encore de belles prairies d'altitude, enserrées dans la forêt. Riches en espèces et à l'impact paysager majeur, ces secteurs sont l'objet d'une attention particulière. Ces estives, délaissées depuis les années 1950, ont parfois été plantées en épicéas, elles nécessitent une restauration et une remise en pâturage pour retrouver leurs richesses floristiques et le cortège d'insectes tout aussi diversifié.

Des vestiges patrimoniaux nombreux

Ce massif a accueilli une population nombreuse. Au fil des siècles, ces paysans ont aménagé la montagne pour faciliter une vie rendue difficile par le relief et les éléments. Sur les sept communes auvergnates du massif, on observe un important réseau de communication, qui permet de desservir les innombrables petites parcelles qui s'échelonnent depuis les villages permanents jusqu'aux hautes terres. Au fil des promenades, des bornes guides se dressent à intervalles réguliers pour éviter de se perdre dans le brouillard, des abris sont aménagés pour les bergères qui se laissent surprendre, les chemins pavés facilitent la circulation ou encore des ponts de larges dalles de granite permettent de franchir les torrents

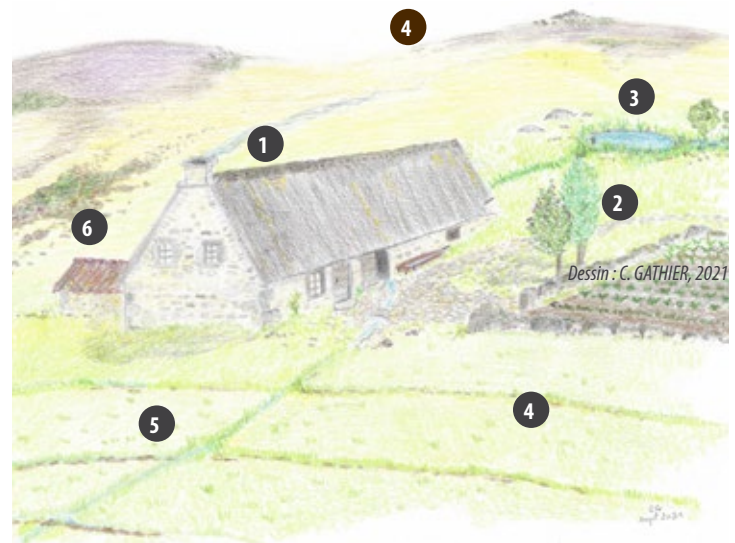


Les jasseries

Les monts du Forez constituent un des grands espaces de transhumance du Massif Central. Si le pastoralisme des montagnes volcaniques de l'ouest est bien connu, avec l'organisation en burons, la vie d'estive des monts du Forez présente une originalité peu commune. Sur ce massif granitique pentu, aux sols maigres et peu profonds, c'est la petite paysannerie qui est à l'origine d'une montagne autrefois particulièrement jardinée.

Au coeur du massif, la commune de Valcivières présente les caractères les plus forts de cet aménagement rural. Depuis les nombreux villages, chaque famille envoyait son troupeau en jasserie, parfois dès le mois d'avril, sous la conduite des femmes et des enfants. Cette montée accompagnait la pousse de l'herbe.

Avant d'atteindre les crêtes, chaque exploitation faisait une halte de quelques semaines dans une ferme intermédiaire, une clairière gagnée sur la forêt, avant d'atteindre les landes où ces familles passaient l'été, à garder les troupeaux et surtout fabriquer les précieuses fourmes.



La jasserie est un espace pastoral qui comprend, autour d'une « cabane » (1) au toit de chaume, un jardin potager (2), une réserve d'eau (3) pour laver l'étable (4), une fumade (5), cette prairie savamment irriguée de cette eau enrichie par les bouses, et une cave (6) dédiée au stockage des fourmes.

Le saviez-vous ?

Seuls les femmes et les enfants montaient en estive l'été, pendant que les hommes fânaient le foin en plaine. C'est une particularité unique en France !



Les actions de préservation du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Le Forez fait partie des territoires d'action historique du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne : le premier site acquis par l'association se situe dans le Fossat. Depuis, de nombreux projets sont menés par l'équipe salariée et les bénévoles afin de préserver et valoriser ce territoire, en lien avec les acteurs locaux.

La gestion d'un réseau de sites naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels gère 281 sites naturels pour une superficie de 3029 hectares, où les actions de gestion sont diverses et complémentaires. Sur les étages subalpins, des conventions avec les agriculteurs locaux permettent la mise en place de pâturage. Les hauts plateaux granitiques se partagent entre tourbières, zones humides et prairies naturelles. Ces dernières ont pu être par le passé plantées en épicéas. Une opération de restauration a d'ailleurs été organisée dans le fond de vallée des Reblats pour permettre le retour à des milieux ouverts, favorables à la biodiversité faunistique et floristique et faciliter la reconquête pastorale auprès d'agriculteurs locaux.

Des forêts laissées en libre évolution

C'est au niveau de l'étage forestier que les acquisitions foncières du CEN auvergne sont les plus nombreuses. Elles concernent

majoritairement la hêtraie sapinière et des érablières de ravin. Ces terrains intègrent le réseau Sylvae pour la préservation des forêts anciennes et matures : ces parcelles sont laissées en libre évolution (aucune intervention humaine sur la végétation).

Les jasseries, un patrimoine unique

En 1995, le CEN Auvergne achète la jasserie des Chaumettes, à Valcivières. C'est un bâtiment qui présente tous les caractères d'origine : toit de chaume, salle commune aménagée avec le mobilier forézien, étable avec son système de lavage opérationnel pour irriguer la fumade en contrebas. A quelques kilomètres, le CEN Auvergne dispose également d'un bail emphytéotique avec le propriétaire de la jasserie des Supeyres.

Notre ambition : restaurer ces bâtiments et créer un projet de territoire pour valoriser ce patrimoine et permettre leur découverte.





Le projet de restauration des jasseries foréziennes

Le plan France Relance a permis au Conservatoire d'espaces naturels d'obtenir des financements pour restaurer les Jasseries des Chaumettes et des Supeyres. Les artisans locaux se sont succédés pour intervenir sur ce beau patrimoine forézien.

La réfection des toits de chaume

Les premiers travaux ont concerné les emblématiques toits de chaume : fragiles, dégradés mais identitaires du territoire, le choix a été fait de les restaurer à l'origine. Pour ce faire, des chaumiers locaux sont intervenus deux mois, utilisant du chaume récolté à Dumières.

La restauration des bâtiments

Les maçons / terrassiers, ont restauré les joints à la chaux, assaini par drainage le sous bassement de la jasserie et apporté un accès à l'eau aux Chaumettes. Le menuisier-charpentier a remplacé des pièces de la charpente et du plancher, changé les fenêtres, confectionné du mobilier, aménagé le dortoirs, créé des bacs à eau. Le fumiste a sécurisé la cheminée et remplacé le poêle d'appoint. Le plombier a installé un accès à l'eau et arrangé les évacuations.

L'intervention des bénévoles

De nombreux bénévoles ont œuvré entre 2021 et 2023 autour de plusieurs chantiers : nettoyage des abords de la jasserie des Chaumettes, reconstitution des murets en pierre disparus, tri de la paille destinée à la toiture et restauration de la serve (*réserve d'eau pour le lavage de l'étable*).



Un projet de valorisation pour le territoire

Ces travaux de restauration constituent la première étape d'un projet de valorisation plus ambitieux souhaité depuis de nombreuses années par le CEN Auvergne pour promouvoir les spécificités du territoire des hautes chaumes passées et actuelles.

Et parallèle et pour consolider ce travail, le bureau d'étude Médiéval a été missionné pour une étude approfondie des possibilités offertes par ces lieux, en tenant compte du contexte local. Les objectifs définis sont les suivants :

- Créer une synergie entre les acteurs et les actions menées sur ce territoire
- Enrichir une expérience sportive et/ou touristique avec une expérience culturelle et émotionnelle
- Identifier les modalités de gestion et les acteurs locaux sur lesquels le CEN Auvergne peut s'appuyer
- Garantir la pérennité des bâtiments emblématiques et patrimoniaux



Les projets à soutenir

> Contribution à la formation des adultes

Patrimoine bâti atypique, nous avons le souhait que les jasseries contribuent à la formation des futurs professionnels (éco-construction, menuiserie, charpente, élagage, entretien des toits de chaume, etc.).

- **Partenariat entre le GRETA et le CEN Auvergne**
- **Besoins de financement** : travaux et de sécurisation

> Création à un lieu de résidence artistique

Parce ce que nous sommes convaincus que nature et culture vont de pair, et que la sensibilisation aux enjeux environnementaux doit également passer par une approche sensible, artistique et culturelle, nous souhaitons que les jasseries des Supeyres et des Chaumettes deviennent lieux de résidence (jasseries des Chaumettes) et d'exposition (jasserie des Supeyres) pour des artistes. Leurs situations, à proximité du sentier du Colporteur et du Col des Supeyres, en font des lieux accessibles pour mener à bien ce projet.

- **Partenariats en discussion et à développer** : BIEF, écoles d'art
- **Besoins de financement** : travaux d'aménagement et de sécurisation

> Élaboration d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

En concertation avec la Réserve naturelle régionale de Colleignes (située à proximité et gérée par nos confrères du CEN Rhône-Alpes) et les autres structures d'EEDD du territoire, nous souhaitons renforcer la dynamique du territoire sur la sensibilisation en créant une offre complémentaire à destination des scolaires et du grand public tout au long de l'année.

- **Partenariats en discussion et à développer** : CEN Rhône-Alpes, PNR Livradois-Forez, partenaires du territoire
- **Besoins de financement** : construction du projet pédagogique, réalisation des animations, aménagement d'une exposition permanente aux Supeyres



Pourquoi devenir mécène ?

- 1 Affirmez votre engagement** pour votre territoire, en vous inscrivant dans sa dynamique patrimoniale et culturelle
- 2 Incarnez vos valeurs** auprès de vos collaborateurs, vos partenaires, vos clients et le grand public
- 3 Contribuez au rayonnement de votre territoire** en permettant à un projet fédérateur de se construire

Ces actions représentent une première pierre à l'édifice de ce projet qui, nous l'espérons, prendra grâce à vous de l'ampleur au fil des années à l'échelle du massif !

Contacts

Katia Ducroix
Chargée de projets
katia.ducroix@cen-auvergne.fr
09 74 36 67 71 - 06 07 45 11 79

Céline Chouzet
Responsable communication et mécénat
celine.chouzet@cen-auvergne.fr
04 73 63 18 63 - 07 77 07 70 81

Le mécénat en quelques mots

Le mécénat est un soutien désintéressé apporté par une entreprise ou un particulier à une activité ou un projet d'intérêt général. Ce don peut prendre la forme d'un don financier, en nature (moyens techniques ou matériels) ou de compétences (mobilisation du savoir-faire de vos collaborateurs).

Les modalités du mécénat

En tant qu'entreprise, le cadre législatif vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires HT. Le CEN Auvergne établit une convention de mécénat et vous fournit un reçu fiscal. Il est possible de reporter l'excédent de la réduction sur les cinq exercices suivants.

Des contreparties sont envisageables, dans la limite de 25 % du montant du don. Elles sont définies dans la convention de mécénat.

En tant que particulier, 66 % du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. L'excédent est reportable sur cinq ans.



 Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Conception et crédits photos : CEN Auvergne, 2024.

17 avenue Jean-Jaurès, 63200 Mozac- Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Pôle territorial Haute-Loire : 5 rue de la Roche Buffeyre, ZA la Bourzède - 43300 Langeac
Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 Neussargues-en-Pinatelle
Ostal del Telh, 1 rue Jean Moulin - 15000 Aurillac

FICHE PROJET MECENAT « Aménager un espace dortoir et sanitaire privatif pour les structures partenaires à la jasserie des Chaumettes »

Nom du projet : Aménagement de la fenièrre de la jasserie des Chaumettes pour accueil de structures en partenariat

Domaine concerné : Améliorer l'utilisation des Chaumettes pour les partenaires du territoire

Nature et description du projet :

La jasserie des Chaumettes est à ce jour un refuge non gardé, où les randonneurs peuvent séjourner facilement. Dans un objectif de développement de partenariats sur le territoire, il conviendrait de créer un espace privatif avec dortoir et sanitaire réservés aux partenaires. Les artistes lors de leurs résidences pourront ainsi s'assurer d'un espace pour dormir et profiter d'un minimum de confort (sanitaires), tout comme les stagiaires du GRETA lors de chantiers sur les bâtiments ou aux alentours, ou encore la possibilité pour la bergère des Reblats en itinérance d'avoir un lieu de repli lors de son gardiennage en estive.



Figure 1: Jasserie des Chaumettes

Détails du projet :

- ✓ **Nettoyage général du niveau supérieur.**
- ✓ **Cloisonnement séparatif entre dortoir et chambre** : cloisonnement fixe en bois, double parement en planches rabotés posées jointivement, intégration d'un isolant thermique et phonique type laine de bois, pose sur plancher, raccordement et tablettage contre maçonnerie et charpente.
- ✓ **Reprise partielle du plancher au droit des trappes à foin** : dépose des lames découpées, remplacement à l'identique des planches raccordées à l'existant, nature et épaisseur des bois identiques à l'existant.
- ✓ **Installation panneaux photovoltaïques en extérieur** : réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur supports exposés au sud / sud-ouest. Deux panneaux environ et une batterie de stockage. Ensemble non raccordé sur le réseau électrique avec coupure automatique de production quand la batterie est pleine. Tranchée de raccordement enterrée avec câbles et fourreaux entre l'installation et la jasserie. Remontée intérieur discrète jusqu'au niveau du fenil. Protection visuelle et sécuritaire de l'installation par une barrière bois avec portillon
- ✓ **Installation électrique dans le dortoir** (partie réservée aux partenaires) : réalisation d'une installation électrique simple alimentée par la production en panneaux précédente : tableau électrique de protection avec disjoncteur adapté pour cinq lignes environ, mise en place d'un éclairage simple avec cinq luminaires suspendus au faîtage, mise en place d'une série de

prises en pied de mur (trois de chaque côté) de type prises externe en applique étanche avec clapet de fermeture, passage de câble le long des liaisons plancher/charpente en bas de pente et en remontée le long des fermes.

- **Création d'un sanitaire : cloisonnement, bloc porte** : réalisation d'un cloisonnement bois identique à celui du recoupement du fenil pour fermer la zone limitée à une hauteur de 2,50 m, fermeture horizontale éventuelle composée du même type de paroi, installation d'une porte de fermeture, mise en place d'un ballon de stockage d'eau de 50 L environ alimenté par une pompe électrique ou manuelle raccordée à une cuve d'eau extérieure, mise en place d'un WC et d'un lavabo. Réalisation de réseaux de raccordement vers la fosse toutes eaux existantes avec passage des canalisations au niveau inférieur et jusqu'à l'extérieur, raccordement en tranchée vers fosse, alimentation en potable depuis la source d'eau existante en tranchée avec mise en place d'une cuve d'eau enterrée servant de stockage primaire avec trop plein. Le fonctionnement du sanitaire sera soumis à la capacité de remplissage en eau des cuves de stockage (pluie et/ou source).

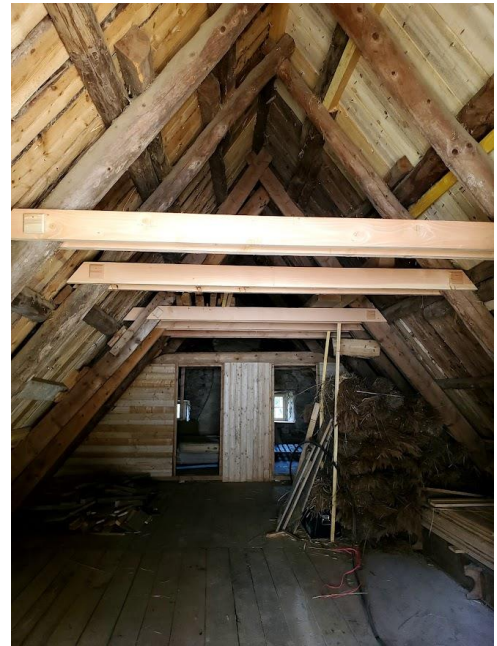


Figure 2: Fenière non aménagée

- ✓ **Remplacement du portail bois en pignon 2 vantaux (OPTION)**
- ✓ **Installation de toilettes sèches et remise en état (OPTION)**

En termes de sécurité :

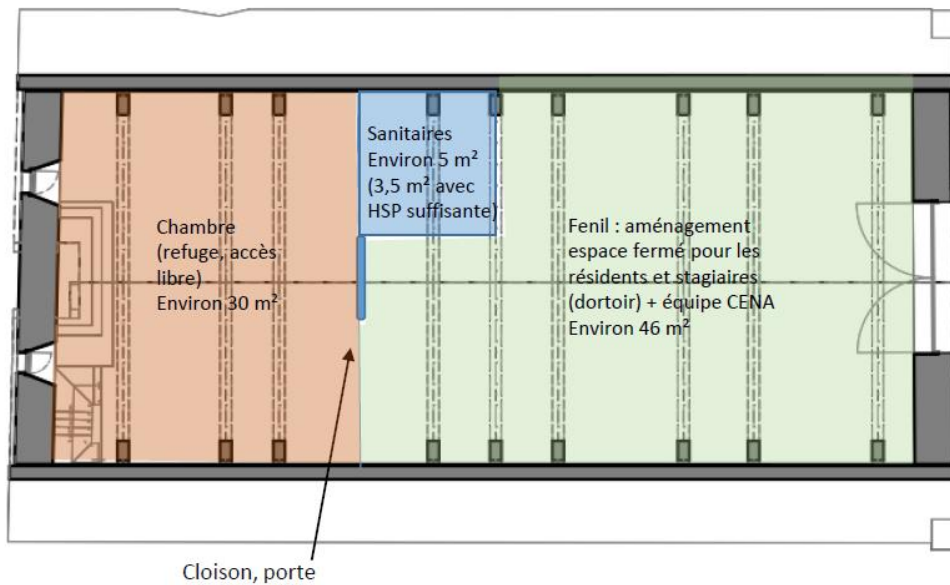
Mettre en place un détecteur de monoxyde de carbone au niveau ainsi qu'un détecteur incendie
Mettre en place des extincteurs

Matérialiser par un pictogramme la sortie de secours au niveau de chaque espace susceptible d'accueillir du public

Mettre en place un plan du bâti indiquant clairement cette sortie de secours, et l'afficher près de la porte, à l'intérieur, ainsi qu'à l'étage sous charpente en précisant comment accéder à la sortie de secours. Le maître d'ouvrage devra définir le nombre maximum de couchages dans le refuge.

Une visite sera effectuée par une commission de sécurité afin de délivrer une autorisation d'ouverture du refuge. (A répéter tous les 5 ans)

Autres frais annexes et temps de fonctionnement (recherche entreprise, cahier des charges, visite des chantiers...)



Fond de plan : Abiterre
Echelle 1:100

Actions	Coût estimatif
Nettoyage général niveau supérieur	1 600 €
Cloisonnement séparatif entre dortoir et chambre	4 080 €
Petit équipement de sécurité et petit mobilier fenil (matelas, petite table) :	2 000 €
Reprise partielle du plancher au droit des trappes à foin	2 860 €
Installation panneaux photovoltaïques en extérieur	17 910 €
Installation électrique dans le dortoir privé	4 250 €
Création d'un sanitaire : cloisonnement, bloc porte, évacuation des eaux...	16450€
Remplacement du portail bois en pignon 2 vantaux (OPTION)	5500€
Autres frais annexes et temps de fonctionnement	8000€
COÛT TOTAL de l'opération	62650€

Public visé : Partenaires aux projets, artistes en résidences, stagiaires du GRETA, bergère des Reblats...

Objectifs et résultats attendus : Objectifs directement liés à la fiche « Créer un lieu de résidence d'artistes à la Jasserie des Supeyres »

- Découvrir et sensibiliser sur les spécificités du forez par le prisme de l'art
- Accueillir et créer une connexion entre le grand public et les artistes
- Recréer des connexions entre les acteurs du territoire
- Se souvenir des techniques anciennes et de l'histoire des Colporteurs

Dimension territoriale : Les Hautes Chaumes

Dimension temporelle : Printemps 2025

Budget global de l'opération

- 2025 : 62 650 €
- Puis annuellement, temps d'accompagnement du BIEF par le CEN Auvergne et gestion des imprévus, ~ 2 000 €

Part relevant du mécénat

A définir

Contreparties envisagées

A définir

Structure porteuse du projet

- Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne,
Maison de la nature et de l'environnement de Riom Limagne et Volcans
17 avenue Jean-Jaurès 63200 Mozac
04 73 63 18 27 | contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr
- Représentante : Eliane Auberger, présidente
- Statut juridique : association loi 1901, reconnue d'intérêt général
- Rescrit fiscal en cours de validité

Contacts du projet :

- Katia Ducroix, chargée de projets
katia.ducroix@cen-auvergne.fr - 09 74 36 67 71 / 06 07 45 11 79
- Céline Chouzet, responsable communication et chargée de mécénat
celine.chouzet@cen-auvergne.fr / 04 73 63 18 63 / 07 77 07 70 81

FICHE PROJET MECENAT « Créer un lieu de résidence d'artistes à la Jasserie des Supeyres »

Nom du projet : Aménagement de la fenière de la jasserie des Supeyres en résidence d'artistes »

Domaine concerné : Valorisation du Haut Forez via le prisme de la culture et de la création artistique

Nature et description du projet : La fenière de la Jasserie des Supeyres s'ouvre sur le chemin du colporteur, de plus en plus emprunté par les touristes sur le territoire. Ce lieu pourrait ainsi accueillir des artistes (2 à 3 semaines) sur la période estivale pour de la création. En collaboration avec le BIEF d'Ambert, les artistes travailleraient dans un premier temps autour de la gravure, à l'aide d'une presse (fournit par la BIEF), et pourraient réaliser un temps d'exposition en fin de résidence sur les autres jasseries du territoire (ex Coq noir), sur les pas des colporteurs d'antan.



Figure 1: Jasserie des Supeyres vue du chemin du Colporteur (CENAuvergne)

Pour assurer de bonnes conditions de travail, il convient de finaliser l'aménagement de la fenière. Le plancher sera installé avec le GRETA d'Ambert courant juin 2024, dans le cadre des chantiers de formation pour adultes. Cependant des aménagements complémentaires, comme l'installation d'une station électrique autonome (installée uniquement le temps de la résidence) est nécessaire.

Détails du projet :

Installation de panneaux photovoltaïques en extérieur : réalisation d'une installation de 2 panneaux photovoltaïques sur supports amovibles, exposés sud/sud-ouest, avec batterie de stockage. Ensemble non raccordé au réseau électrique avec coupure automatique de production quand les batteries sont pleines. Tranchée de raccordement enterrée avec câble et fourreau entre l'installation et la jasserie. Remontée intérieure discrète jusqu'au niveau du fenil. Protection visuelle et sécuritaire de l'installation par une barrière de protection (bétail parfois en liberté).

Installation d'éléments de sécurité, type extincteur, détecteur de fumée...

Evaluation BE sécurité type APAVE ou Socotech

Autres frais annexes et temps de fonctionnement (recherche entreprise, cahier des charges, visite des chantiers...)

Ce projet est associé à l'aménagement complémentaire de la jasserie des Chaumettes, pour assurer le lieu de repos des artistes (des aménagements complémentaires seront également nécessaires et détaillés dans la fiche action : « Aménager un espace dortoir et sanitaire privatif pour les structures partenaires à la jasserie des Chaumettes »



Figure 2: Fenière en 2023- (Médiéval AFDP)

Actions	Coût estimatif
Installation de panneaux photovoltaïques en extérieur	18 000€
Installation d'un toilette sèche amovible	1000€
Installation d'éléments de sécurité	1500€
Evaluation BE sécurité type APAVE ou Socotech	800€
Autres frais annexes et temps de fonctionnement	3000€
COÛT TOTAL de l'opération	24 300€

Public visé :

Grand public (tourisme et habitants du territoire) / artistes

Objectifs et résultats attendus :

- Découvrir et sensibiliser sur les spécificités du forez par le prisme de l'art
- Accueillir et créer une connexion entre le grand public et les artistes
- Recréer des connexions entre les acteurs du territoire
- Se souvenir des techniques anciennes et de l'histoire des Colporteurs

Dimension territoriale :

Les Hautes Chaumes

Dimension temporelle :

- Juin 2024 installation du plancher
- Juin 2024 : installation électrique
- Juillet 2024 : évaluation sécurité
- Aout 2024 : première résidence d'artiste

Puis au moins une résidence d'artiste annuelle

Budget global de l'opération :

- 2024 : 20600€
- Puis annuellement = temps d'accompagnement du BIEF par le CEN et gestion des imprévus = 2000€

Part relevant du mécénat :

A définir

Contreparties envisagées :

A définir

Structure porteuse du projet :

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne,
Maison de la nature et de l'environnement de Riom Limagne
et Volcans

17 avenue Jean-Jaurès 63200 Mozac - 04 73 63 18 27
contact@cen-auvergne.fr / www.cen-auvergne.fr

- Représentante : Eliane Auberger, présidente



Figure 3: Atelier d'artiste en résidence (Asnières-sur-Seine)

Contacts du projet :

- Katia Ducroix, chargée de projet
katia.ducroix@cen-auvergne.fr –
_09 74 36 67 71 / 06 07 45 11 79
- Céline Chouzet, responsable
communication et chargée de mécénat
celine.chouzet@cen-auvergne.fr
04 73 63 18 63 / 07 77 07 70 81

- Statut juridique : association loi 1901, reconnue d'intérêt général
- Rescrit fiscal en cours de validité

FICHE PROJET MECENAT « Création d'un espace d'interprétation /exposition itinérante à la jasserie des Supeyres »

Nom du projet : « Création d'un espace d'interprétation/exposition itinérante à la jasserie des Supeyres »

Domaine concerné : Sensibiliser sur la richesse et la fragilité des milieux, les paysages, les usages passés et actuels

Nature et description du projet : En bordure du chemin du Colporteur de plus en plus emprunté par les touristes sur le territoire, la Jasserie des Supeyres est un lieu incontournable pour valoriser les Hautes Chaumes.

En parallèle, de la création d'une résidence d'artiste dans la fenièrre, la partie « basse » de la jasserie accueillera une exposition ouverte au public durant la période estivale. Cette pièce de 67 m² offre l'espace nécessaire pour aménager un **espace de scénographie autour du patrimoine bâti et naturel, en lien avec les usages passés et actuels du Haut Forez.**

Il conviendrait que **cette exposition soit démontable et transportable**, afin d'être utilisée par les acteurs du territoire sur d'autres périodes de l'année.

Une lecture des milieux et de quelques espèces emblématiques pourrait être facilitée par l'installation d'**une table de lecture de paysage** aux abords de la jasserie des Supeyres (point de passage clés sur le sentier du Colporteur, afin d'aborder les milieux visibles et leurs spécificités : landes, prairies de fauche, tourbières, forêt subalpine...Possibilité de mettre en avant l'espace Natura 2000 Monts Du Forez

L'un des intérêts forts de cet aménagement sera d'avoir un espace donnant de la visibilité aux actions du CEN Auvergne : espace valorisable auprès du grand public dans le cadre d'animations ponctuelles mais aussi en saison en accès libre relayé par une petite signalétique, valorisation auprès de scolaires, etc.

Détails du projet :

Echange avec les acteurs du territoire (musée de la fourme, CEN RA RNR de Colleignes, Jasserie du Coq Noir...) sur le contenu attendu sur cette exposition pour compléter l'offre du territoire.

Création de la scénographie : Un travail devra être mené sur la scénographie à mettre en place liée aux enjeux du territoire, la définition du type de supports, des sujets, du visuel... Cette étude sera menée par un spécialiste en muséographie et scénographie (ex : Museophone).

La création de supports et aménagements des éléments scénographiques.

Signalétique d'interprétation en bordure du chemin et de la jasserie des Supeyres



Figure 1: Jasserie des Supeyres, partie basse aménageable pour une exposition itinérante (Médiéval):

Installation d'éléments de sécurité, type extincteur, détecteur de fumée...

Evaluation BE sécurité type APAVE ou Socotech

Autres frais annexes et temps de fonctionnement (recherche prestataires, cahier des charges, suivis des prêts de l'exposition ...)



Figure 2: Vue du Chemin du Colporteur sur la jasserie des Supeyres

Actions	Cout estimatif	
Phase 1 : Réflexion/construction		
Echange avec les acteurs du territoire	5100€	
Proposition scénographique (prestataire)	11000€	
Autres frais annexes et temps de fonctionnement	5100€	
Total phase 1	21200€	
Phase 2 : Mise en œuvre		
Constitution des éléments scénographique (estimation approximative)	40 000 €	
Création et installation d'éléments de sécurité	2500€	
Evaluation BE sécurité type APAVE ou Socotech	800€	
Signalétiques d'interprétation en bordure du chemin	2260€	
Autres frais annexes et temps de fonctionnement (annuellement)	5100€	
Total phase 2	50600€	
COUT TOTAL de l'opération		71860€

Public visé : Grand public (tourisme et habitants du territoire), écoles

Objectifs et résultats attendus :

- Découvrir et sensibiliser les spécificités du forez et la richesse des milieux
- Recréer des connexions entre les acteurs du territoire
- Offrir au territoire un support de sensibilisation itinérant

Dimension territoriale : Les Hautes Chaumes

Dimension temporelle :

- 2eme semestre 2024 = élaboration collective du contenu attendu par les acteurs du territoire
- 1 er semestre 2025- Etude scénographique
- Été 2025 : Installation d'un panneau d'interprétation
- 2eme semestre: création des support de l'exposition
- 1 er semestre 2026 : possibilité installation exposition autres lieux du territoire
- Été 2026= installation de l'exposition à la jasserie des Supeyres

Budget global de l'opération :

- 2024 : 5100€
- 2025 : 63 000€
- Puis annuellement = temps d'accompagnement, gestion des imprévues, partage et gestion de l'exposition... = 5100€

Part relevant du mécénat :

A définir

Contreparties envisagées :

A définir

Structure porteuse du projet :

- Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne,
Maison de la nature et de l'environnement de Riom Limagne
et Volcans
17 avenue Jean-Jaurès 63200 Mozac
04 73 63 18 27 | contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

- Représentante : Eliane Auberger, présidente
- Statut juridique : association loi 1901, reconnue d'intérêt général
- Rescrit fiscal en cours de validité

Contacts du projet :

- Katia Ducroix, chargée de projets
katia.ducroix@cen-auvergne.fr - 09 74 36 67 71 / 06 07 45 11 79
- Céline Chouzet, responsable communication et chargée de mécénat
celine.chouzet@cen-auvergne.fr / 04 73 63 18 63 / 07 77 07 70 81



Figure 3: exemple du centre d'interprétation géologique du Toarcien